



Dossier dbloquée succession

Par **HubMaguy**, le **27/01/2013** à **19:25**

La succession de mon grand-père maternel n'est pas réglée après de longues années. Cela est dû à des désaccords entre héritiers directs pendant longtemps. Après le décès de la principale opposante, je pensais que les choses allaient se simplifier.

Malheureusement, j'ai du mal à avoir des informations du notaire en charge de la succession (en partie à cause du décalage horaire entre les Antilles, lieu de la succession, et la métropole où je réside).

Existe t-il un moyen d'obtenir la communication du dossier complet aux héritiers directs ? (ma mère est héritière directe)

Merci